



EAR – Échange automatique de renseignements

Transmission des données EAR

Guide d'utilisation



Historique des modifications

Date	Modifications
19.09.2017	Version initiale
01.11.2017	Chiffre 2.4: Texte ajouté et nouvelle illustration 4 ajoutée. Illustrations 2, 3, 5, 9,16 et 17 mises à jour.
15.05.2019	Document complet: Adaptations dues à la migration de AFC SuisseTax à myTax-World incl. adaptations concernant la procédure pour les messages de test et addition du guide de transmission M2M
09.04.2020	Document complet: Adaptations dues à la migration de myTaxWorld au portail
19.10.2020	Document complet : Adaptations dues à la mise à jour du portail
15.09.2023	Chiffre 2.1.2: Clarifications pour la dénomination correcte de trusts et TDT
10.03.2025	Chiffre 3.3.2 : Ajustement des liens

Table des matières

1.	Introduction	4
1.1	Portail	4
1.2	Documents utiles	4
2.	Fonctionnalités générales application EAR	5
2.1	Enregistrement en tant qu'institution financière	5
2.1.1	Enregistrement par nom ou IDE	5
2.1.2	Saisie manuelle des données	7
2.2	Radiation d'une institution financière	8
2.3	Invitation d'utilisateurs supplémentaires et gestion des utilisateurs	8
2.4	Aperçu des déclarations EAR	10
2.5	Déclarations test	11
3.	Transmettre les données EAR	11
3.1	Télécharger un fichier XML	12
3.1.1	Déclaration de correction	13
3.1.2	Chiffrement des déclarations EAR	13
3.2	Saisie manuelle des données	14
3.2.1	Déclaration «néant»	16
3.2.2	Annuler une déclaration	16
3.3	Transmission des données M2M	17
3.3.1	Gestion des token	17
3.3.1.1	Onglet „Gestion“	17
3.3.1.2	Générer un token	18
3.3.1.3	Supprimer le token	19
3.3.1.4	Utilisation du token M2M	19
3.3.2	Liste des endpoints	19
3.3.3	Exemples	20
3.3.3.1	Télécharger une déclaration	20
3.3.3.2	Statut du téléchargement	21

4. Contact 22

Table des illustrations

Illustration 1 Enregistrement IF5
 Illustration 2 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 15
 Illustration 3 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 26
 Illustration 4 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 36
 Illustration 5 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 47
 Illustration 6 Saisie manuelle des données7
 Illustration 7 Gérer les utilisateurs8
 Illustration 8 Supprimer utilisateur9
 Illustration 9 Inviter utilisateur9
 Illustration 10 Code d'invitation9
 Illustration 11 Aperçu des déclarations EAR 10
 Illustration 12 Télécharger le message de statut 10
 Illustration 13: Nombre d'AccountReports et SHA-256 Hash 11
 Illustration 14 Déclarations test 11
 Illustration 15 Envoyer une nouvelle déclaration..... 12
 Illustration 16 Télécharger un fichier XML..... 13
 Illustration 17 Déclaration de correction 13
 Illustration 18 Chiffrement des déclarations EAR..... 14
 Illustration 19 Saisie manuelle des données étape 1 14
 Illustration 20 Saisie manuelle des données étape 2 15
 Illustration 21 Saisie manuelle des données étape 3 15
 Illustration 22 Saisie manuelle des données étape 4 16
 Illustration 23 Aperçu des déclarations – déclaration «néant» 16
 Illustration 24 Annuler une déclaration 17
 Illustration 25 Annuler une déclaration – Message de correction 17
 Illustration 26 M2M token 18
 Illustration 27 Gestion des token 18
 Illustration 28 Détails token 19
 Illustration 29 M2M Authorization 1 19
 Illustration 30 Document M2M..... 20
 Illustration 31 M2M Authorization 2 20
 Illustration 32 Statut téléchargement M2M..... 21

1. Introduction

1.1 Portail

Le portail est une plateforme électronique de l'administration fédérale permettant aux entreprises de traiter notamment des opérations fiscales en ligne. Après s'être enregistrés, les utilisateurs peuvent accéder aux prestations proposées dans la zone protégée du portail pour différents types d'impôts.

Actuellement, l'AFC vous propose les fonctions suivantes concernant l'EAR sur le portail:

- Enregistrement en tant qu'institution financière (IF)
- Invitation et gestion de nouveaux utilisateurs
- Transmission des déclarations EAR
- Centre de services pour les questions et les problèmes liés au traitement des opérations sur le portail

La page d'accueil du portail est accessible depuis le site Internet de l'AFC www.estv.admin.ch ou directement sous <https://eportal.admin.ch>.

1.2 Documents utiles

Les documents suivants sont disponibles sur le site Internet de l'AFC ou sur le portail:

- [Instructions pour l'enregistrement CH-LOGIN](#)
- [Directive technique](#)
- [Directive sur la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers](#)

2. Fonctionnalités générales application EAR

2.1 Enregistrement en tant qu'institution financière

Si une IF doit être inscrite en tant qu'IF déclarante pour l'EAR (A), il y a deux options. Si l'IF peut être trouvée par nom ou IDE (cf. Illustration 2), procédez selon chiffre 2.1.1 de ce guide. Si l'IF ne peut pas être trouvée par nom ou par IDE, les données doivent être saisies manuellement. (cf. chiffre 2.1.2, Illustration 6).

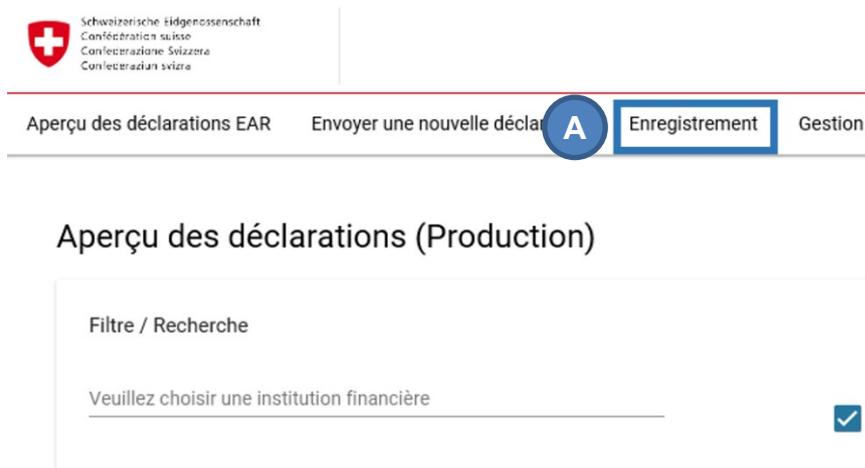


Illustration 1 Enregistrement IF

2.1.1 Enregistrement par nom ou IDE

L'inscription d'une IF s'effectue en quatre étapes :

La première étape consiste à sélectionner l'entité. Pour cela, entrez le nom ou l'IDE dans le champ correspondant (A). En cliquant sur le symbole plus (B) qui apparaît, des IF supplémentaires peuvent être enregistrées simultanément.

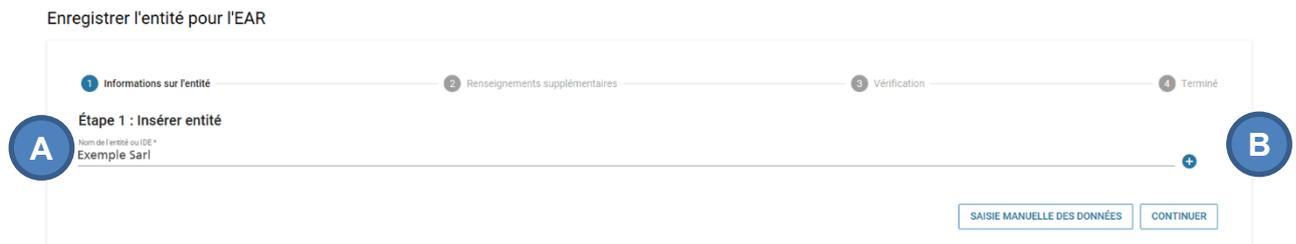


Illustration 2 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 1

La deuxième étape consiste à sélectionner dans le menu déroulant le type d'activité (A) et l'année à partir de laquelle il s'agit d'une IF suisse déclarante (B).

1 Informations sur l'entité 2 Renseignements supplémentaires 3 Vérification 4 Terminé

Ajouter des informations supplémentaires

Institutions financières à enregistrer

Veillez compléter les informations pour chaque entité

Nom	Exemple Sàrl
Rue	Ch. de l'exemple 10
Lieu	3000 Berne

Choisir le type d'activité

À partir de quelle année êtes-vous un IF suisse déclarante?

RETOUR CONTINUER

Illustration 3 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 2

Dans la troisième étape, les données saisies peuvent être vérifiées. En cliquant sur "Retour"(A), les données peuvent être modifiées et en cliquant sur "Sauver l'enregistrement" (B), l'enregistrement est finalisé. Une lettre avec un code d'invitation pour l'accès à l'application EAR est alors automatiquement envoyée à l'adresse saisie de l'IF.

1 Informations sur l'entité 2 Renseignements supplémentaires 3 Vérification 4 Terminé

Étape 3 : Vérification des données

Veillez vérifier les données suivantes et les modifier si nécessaire.

Institutions financières à enregistrer		Représentant	
Nom	Exemple Sàrl	Nom de famille:	Max
IDE	CHE-111.XXXX.XXXX	Prénom:	Muster
Rue	Ch. de l'exemple 10	e-mail:	Max.Muster@Bspgmbh.ch
Lieu	3000 Berne		
Type d'activité	Entité d'investissement		
Début de l'activité IF	Avant 2017		

RETOUR SAUVER L'ENREGISTREMENT

Illustration 4 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 3

Avec ce code d'invitation, une personne peut être autorisée une fois pour l'IF. Le code doit être transmis à la personne responsable de l'EAR. En entrant le code dans le portail (A), cette personne obtiendra les droits d'administrateur pour l'IF.

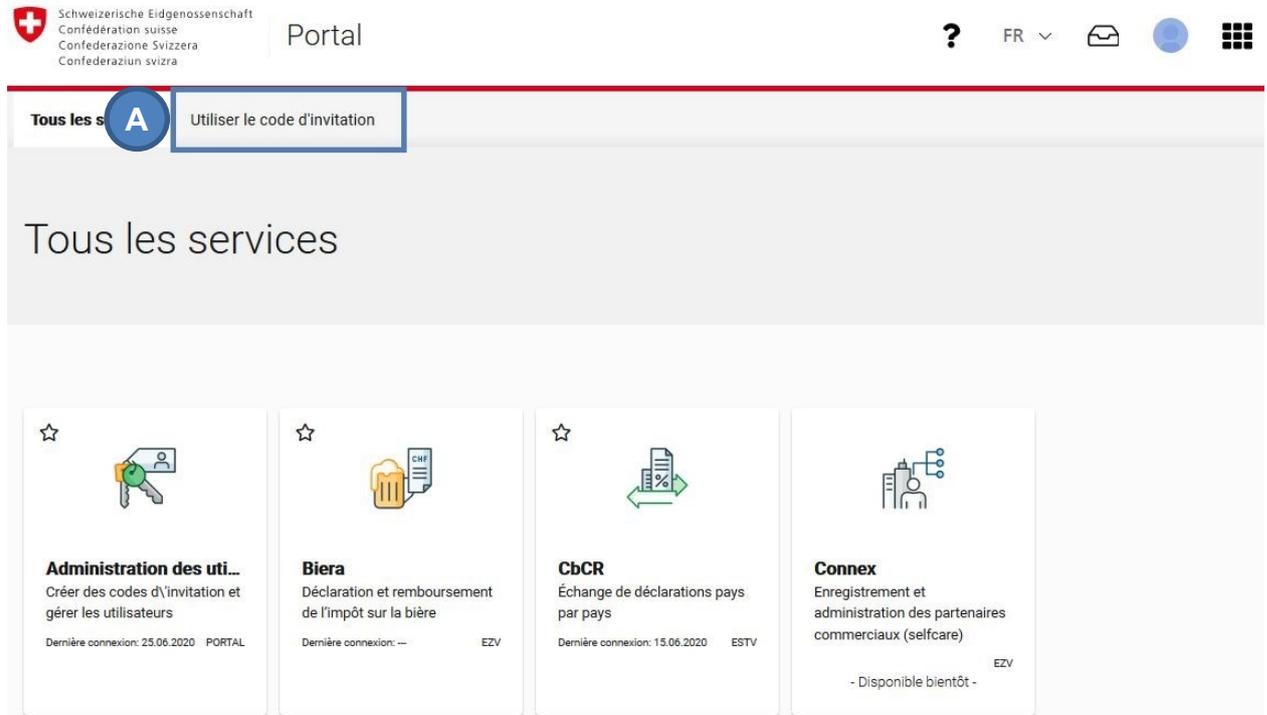


Illustration 5 Enregistrer des entités pour l'EAR étape 4

L'inscription est maintenant terminée et l'IF inscrite apparaît dans l'application EAR.

2.1.2 Saisie manuelle des données

La saisie manuelle des données est lancée en cliquant sur "Saisie manuelle des données" (A).

Enregistrer l'entité pour l'EAR



Illustration 6 Saisie manuelle des données

L'enregistrement s'effectue ensuite selon les quatre étapes décrites au chiffre 2.1.1, sauf que les informations sur l'entité doivent être saisies manuellement à l'étape 1. Par conséquent, la vérification par l'AFC prendra plus de temps et il se peut que le code d'invitation soit envoyé à l'IF avec un délai de 2 à 3 semaines.

Remarques : Lors de l'enregistrement d'un trust, le nom du trustee doit être inscrit dans le champ c/o :

Correct :

- Nom: The Example Trust
- c/o Example Trust Services SA

Faux:

- Nom: Example Trust Services SA as Trustee of the Example Trust
- c/o vide

2.2 Radiation d'une institution financière

Lorsque sa qualité d'institution financière suisse déclarante prend fin ou lorsqu'elle cesse son activité commerciale, l'institution financière est tenue d'annoncer sa radiation du registre à l'AFC au plus tard à la fin de l'année civile. (cf. art. 31 al. 2 OEAR).

La radiation ne peut pas être effectuée sur le portail mais doit être demandée par écrit, par lettre (voir la chiffre 9.1.2 de la directive EAR). Cette lettre doit être envoyée à l'adresse suivante :

Administration fédérale des contributions AFC
Division Perception
Équipe EAR
Eigerstrasse 65, 3003 Berne

Remarque : Le changement de trustee pour un autre trustee en Suisse n'entraîne pas la radiation du trust. Dans ce cas, les droits d'utilisation doivent être transférés au nouveau trustee.

2.3 Invitation d'utilisateurs supplémentaires et gestion des utilisateurs

Sous " Gestion " (A), il est possible de gérer les utilisateurs, c'est-à-dire d'afficher les utilisateurs et leurs rôles par IF. Un utilisateur ayant le rôle "Administrateur" peut également supprimer des utilisateurs (voir Illustration 8, A).

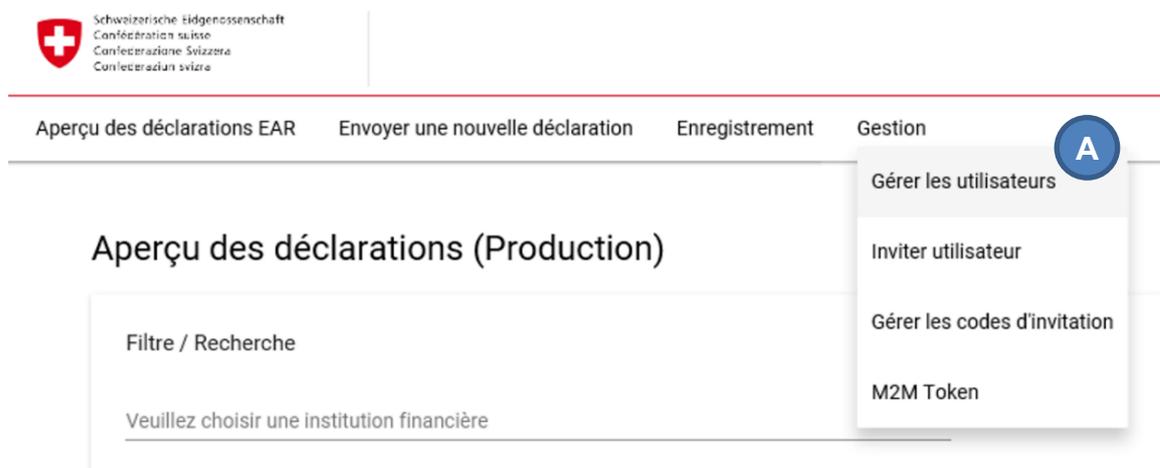


Illustration 7 Gérer les utilisateurs

Filtre / Recherche				Rôle de l'utilisateur	
Institution financière	Utilisateur / Nom			Tous	
Exemple Sarl					
INSTITUTION FINANCIÈRE	NOM	E-MAIL	RÔLE	DERNIER LOGIN	ACTION
Exemple Sarl		Test@bspgmbh.ch	FI Administrator	14.05.2019	
Exemple Sarl		Test@bspgmbh.ch	FI Administrator	08.05.2019	 
				Items per page: 25	1 - 2 of 2 < >

Illustration 8 Supprimer utilisateur

Note : Un Administrateur doit toujours persister, sauf si l'IF doit être radiée (voir chiffre 2.2).

De plus, un utilisateur ayant le rôle "Administrateur" peut inviter d'autres utilisateurs (cf. Illustration 9). Ces utilisateurs supplémentaires ont le rôle "Administrateur"(A) ou "Utilisateur"(B). En saisissant le code d'invitation créé par l'administrateur (cf. Illustration 10), ils sont ajoutés aux utilisateurs de cette IF.

Inviter utilisateur

Veuillez sélectionner le rôle du nouvel utilisateur :

		
Exemple Sarl	<input checked="" type="radio"/> Aucun	<input type="radio"/> Administrateur IF <input type="radio"/> Utilisateur IF
Exemple 1 Sarl	<input checked="" type="radio"/> Aucun	<input type="radio"/> Administrateur IF <input type="radio"/> Utilisateur IF
Exemple 2 Sarl	<input checked="" type="radio"/> Aucun	<input type="radio"/> Administrateur IF <input type="radio"/> Utilisateur IF

Illustration 9 Inviter utilisateur

Code d'invitation

C

Name: Exemple Sarl
Role: FI Administrator
Invitation Code: 062dc77d-9cd4-406a-66

Name: Exemple 2 Sarl
Role: FI Administrator
Invitation Code: b3bf9789-0fff-4b78-61

Copiez ce code d'invitation et envoyez-le à la personne que vous voulez inviter. Veuillez noter : Toute personne qui reçoit ce code d'invitation peut avoir accès à EAR avec les droits sélectionnés. Il est donc fortement recommandé d'utiliser un canal de communication sécurisé.
 Pour activer le code d'invitation, la personne invitée doit créer un utilisateur dans MyTaxWorld et cliquer sur 'activer invitation de groupe' dans le menu principal.
 Ce code d'invitation est valable 3 mois jusqu'à son expiration

COPIER DANS LE PRESSE-PAPIERS

CRÉER NOUVEAU

Illustration 10 Code d'invitation

2.4 Aperçu des déclarations EAR

En entrant dans l'application «EAR», un aperçu des déclarations EAR (A) s'affiche. Sur cette page, l'utilisateur peut consulter les métadonnées des déclarations qui ont été transmises (B). Par contre, le contenu des déclarations ne peut toutefois pas être consulté à partir du portail.

Les déclarations peuvent être triées au moyen de filtres, par exemple en fonction de la voie ou la date de transmission, ou du statut de la déclaration (C).

A Aperçu des déclarations (Production)

Filtre / Recherche
 Veuillez choisir une institution financière
 Exemple Sarl

C En cours Accepté Rejeté Supprimé Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Nouvelle déclaration CH2018CHF038A36C-33E9-EF8B-4CA2-2FEB4F9D0664	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	04.04.2019 11:06:22	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH88721441-88C7-22F6-0D8B-55A2DAD4C901	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:41:35	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH8880784-02A6-5455-837D-E1D88F0CC370	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:33:51	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2017CH40PCED62BF20-3C78-4A18-B1802A8928CF	2017	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:05:49	Accepté	 

Items per page: 25 1 - 4 of 4

Illustration 11 Aperçu des déclarations EAR

Dans l'aperçu des déclarations EAR (A), le message de statut de chaque déclaration transmise peut être visionné (B). Si la déclaration ne respecte pas les règles de validation, la déclaration complète est refusée pour cause d'erreurs. Les erreurs sont énumérées dans le message de statut, si la déclaration a le statut « Refusé ». Le statut « Erreur » apparaît si un problème inconnu a empêché le traitement de la déclaration. Dans ce cas, le fichier doit être téléchargé à nouveau.

A Aperçu des déclarations (Production)

Filtre / Recherche
 Veuillez choisir une institution financière
 Exemple Sarl

En cours Accepté Rejeté Supprimé Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Nouvelle déclaration CH2018CHF038A36C-33E9-EF8B-4CA2-2FEB4F9D0664	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	04.04.2019 11:06:22	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH88721441-88C7-22F6-0D8B-55A2DAD4C901	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:41:35	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2018CH8880784-02A6-5455-837D-E1D88F0CC370	2018	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:33:51	Accepté	 
Nouvelle déclaration CH2017CH40PCED62BF20-3C78-4A18-B1802A8928CF	2017	Exemple Sarl	Manuel	1	03.04.2019 13:05:49	Accepté	 

Items per page: 25 1 - 4 of 4

Illustration 12 Télécharger le message de statut

Après la transmission d'une déclaration par téléchargement d'un fichier XML ou par M2M, il est possible, dans l'aperçu des déclarations EAR, de vérifier si la déclaration a été transmise correctement. Dans la déclaration est indiqué le nombre d'AccountReports (A). Sur cette base il peut tout de suite être vérifié qu'aucun AccountReport n'a été perdu lors de la transmission de la déclaration. Il est de

plus possible d'afficher la valeur SHA-256-hash du fichier reçu (B) (cf. chiffre 3.4. de la directive technique).

Filtre / Recherche
 Veuillez choisir une institution financière
 Exemple Sarl

En cours
 Accepté
 Rejeté
 Supprimé
 Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	1	08.04.2019 10:23:54	Accepté	
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	0	08.04.2019 10:13:06	Rejeté	SHA-256 Hash: (Cliquez pour copier dans le presse-papier) 6074990607253f3e17a9877056464e4215084b464184
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	0	08.04.2019 10:02:22	Rejeté	
Nouvelle déclaration 04207D941111111a	2017	Exemple Sarl	Téléchargement	0	08.04.2019 09:03:26	Erreur	

Items per page: 25 1 - 4 of 4

Illustration 13: Nombre d'AccountReports et SHA-256 Hash

2.5 Déclarations test

Il est possible de remettre à tout moment des déclarations test à l'AFC en les téléchargeant ou en les transmettant d'une machine à un autre (M2M). L'aperçu des déclarations est séparé en « Production » et « Test » (A). La marche à suivre pour établir une déclaration test est expliquée dans la directive technique. Les déclarations test sont traitées comme les autres déclarations et donnent aussi lieu à un message de statut. Elles ne sont pas transmises aux États partenaires. De cette manière, les institutions financières peuvent effectuer des tests en tout temps pour vérifier leurs fichiers XML NCD. Les déclarations test sont effacées automatiquement après un mois.

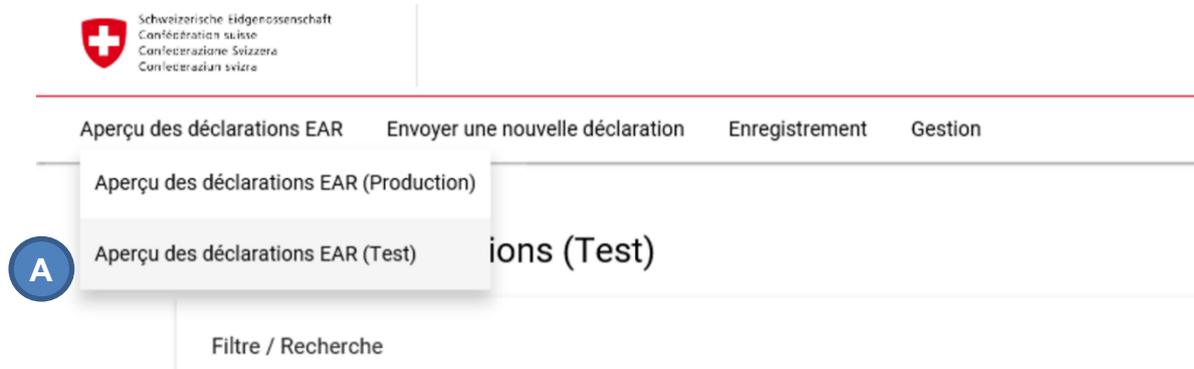


Illustration 14 Déclarations test

3. Transmettre les données EAR

Il est possible de transmettre les données de trois manières:

- en téléchargeant un fichier XML à partir du portail (télécharger les données au format XML)
- en saisissant les données manuellement sur le portail (formulaire en ligne)
- en transmettant les données d'une machine à une autre (M2M) grâce à une interface de services Web

Sur le portail, la transmission des déclarations est uniquement possible en téléchargeant un fichier XML ou en remplissant le formulaire en ligne (A). Pour transmettre des déclarations pour le compte d'une IF par l'interface M2M, il faut d'abord activer cette interface. La marche à suivre est expliquée au chiffre 3.3.

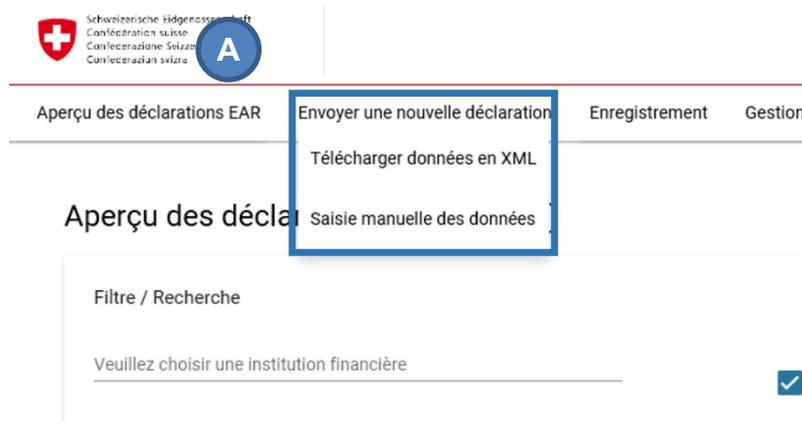


Illustration 15 Envoyer une nouvelle déclaration

3.1 Télécharger un fichier XML

La page «Télécharger un fichier XML» offre la possibilité de télécharger des fichiers au format XML NCD pour les transmettre à l'AFC. Dans ce cas, les fichiers XML sont créés par l'IF déclarante. Ces fichiers doivent être créés conformément aux indications du chiffre 5 de la directive technique. Sinon, toute la déclaration sera rejetée pour cause d'erreurs. Pour pouvoir télécharger les fichiers au format XML NCD, ils doivent d'abord être chiffrés. La marche à suivre est expliquée au chiffre 3.1.2.

Pour télécharger un fichier XML, il faut tout d'abord choisir l'institution financière pour laquelle la déclaration sera transmise (A). En cliquant sur la case, il est possible de sélectionner le fichier crypté (B). Le bouton «Transmettre la déclaration» (C) transmet le fichier à l'AFC.

Transmettre déclaration EAR

Télécharger un fichier XML

Si vous avez les données au format CRS-XML, vous pouvez les télécharger ici. Le fichier XML est validé par l'AFC conformément au schéma XML NCD et aux règles établies dans la [directive technique](#). Si l'AFC constate des erreurs, tout le fichier XML sera rejeté et vous recevrez un message d'erreur. L'AFC ne répond pas de la sécurité des données transmises par internet.

Choisir l'institution financière

Sélectionnez l'institution financière pour laquelle la transmission de la déclaration doit être effectuée. Celle-ci doit correspondre à l'institution financière spécifiée dans le fichier XML transmis

A Veuillez choisir une institution financière

Transmettre fichier

Sélectionnez le fichier XML contenant le message. La transmission à l'AFC est cryptée à l'aide du protocole HTTPS.

B Cliquez ici pour sélectionner un fichier

Format: ZIP, chiffré selon les indications (voir ci-dessous) max. 10 MB

C TÉLÉCHARGEMENT

télécharger le certificat AFC

Pour télécharger des messages EAR, vous devez d'abord crypter les données. Le certificat AFC est requis pour cela :

Illustration 16 Télécharger un fichier XML

Un message s'affiche alors pour confirmer le téléchargement réussi. Le message de statut correspondant peut être consulté dans l'aperçu des déclarations EAR.

3.1.1 Déclaration de correction

Il est possible de déposer une nouvelle déclaration ou une déclaration de correction en téléchargeant des fichiers au format XML. Les fichiers doivent être créés conformément aux indications des chiffres 5, 6.2 et 6.3 de la directive technique. Les données d'une déclaration de correction (A) doivent se référer aux données d'une déclaration existante (B).

Filtre / Recherche

Veuillez choisir une institution financière

Exemple Sàrl

En cours
 Accepté
 Rejeté
 Supprimé
 Erreur

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTIONS
A Message de correction CH2018CH-2NP-Korrektur-aaa	2018	Exemple Sàrl	Téléchargement	1	06.05.2019 16:04:11	Accepté	
B Nouvelle déclaration CH2018CH-2NP-aaa	2018	Exemple Sàrl	Téléchargement	2	06.05.2019 15:01:17	Accepté	

Items per page: 25 1 - 5 of 5

Illustration 17 Déclaration de correction

3.1.2 Chiffrement des déclarations EAR

Le certificat de l'AFC qui est nécessaire pour chiffrer les déclarations (A) peut être téléchargé sur la page « Télécharger un fichier XML » (cf. Illustration 16). L'outil Go « CRS-Encryptor » proposé sur cette page peut être utilisé pour chiffrer et compresser le fichier XML NCD (B).

Chiffrer le message EAR

télécharger le certificat AFC

Pour télécharger des messages EAR, vous devez d'abord crypter les données. Le certificat AFC est requis pour cela :

A

CERTIFICAT

Chiffrer le message

Tout d'abord, le fichier NCD-XML contenant la déclaration EAR doit être comprimé dans un fichier ZIP. Ce dernier doit être chiffré utilisant la méthode AES-256. Ensuite, la clé AES utilisée doit être chiffrée au moyen du certificat de l'AFC. Les deux fichiers (déclaration EAR chiffrée et clé AES chiffrée) doivent être à nouveau comprimés dans un fichier ZIP. Finalement, le fichier ZIP peut être téléchargé.

Pour chiffrer le fichier manuellement, vous pouvez télécharger notre outil «CRS-Encryptor» ici :

B

TÉLÉCHARGER CRS-ENCRYPTOR

L'outil est implémenté en langage de programmation GO. Exemple pour lancer le tool :

Pour Windows: `crs-encryptor-win.exe aia-publickey.cer crsdata1.xml`, pour MacOS: `./crs-encryptor-macos aia-publickey.cer crsdata1.xml` pour Linux: `./crs-encryptor-linux aia-publickey.cer crsdata1.xml`

aia-publickey.cer est le certificat AFC à télécharger au moyen du lien ci-dessus, crsdata1.xml se réfère aux données à chiffrer. Il est possible de chiffrer plusieurs fichiers en même temps. Les fichiers chiffrés seront sauvegardés dans le même dossier que les fichiers d'origine.

Illustration 18 Chiffrement des déclarations EAR

Alternativement, le fichier comprimé peut également être créé par l'utilisateur. Les informations à ce sujet se trouvent au chiffre 3.3 de la directive technique.

3.2 Saisie manuelle des données

Les données peuvent être saisies directement sur le portail au moyen du formulaire en ligne. Cette fonction est utile en particulier aux institutions financières qui ne doivent fournir que certaines données ou qui doivent transmettre une déclaration «néant».

En choisissant l'option « Saisie manuelle des données » (cf. Illustration 6), il est nécessaire dans un premier temps choisir l'IF pour laquelle la déclaration sera transmise (A) ainsi que la période de référence (B). En cliquant sur « Continuer » cette première étape est terminée.(C). Il est également possible ici de transmettre une déclaration « néant » (D). La marche à suivre est expliquée au chiffre 3.2.1.

Transmettre déclaration EAR

Saisie manuelle des données

1 **Remarque** La saisie manuelle des données n'offre pas toutes les possibilités du XML-NCD. Les éléments suivants ne peuvent notamment pas être saisis dans le formulaire:

- Plusieurs noms par titulaire du compte ou personne détenant le contrôle
- Éléments partiels du nom de personnes physiques, comme préfixes ou suffixes, ainsi que type de nom
- Personnes détenant le contrôle avec plusieurs numéros d'identification fiscale, adresses ou résidences fiscales

Si ce formulaire ne permet pas la saisie de vos données, vous devez générer un fichier XML et le télécharger ou le soumettre en utilisant l'interface machine-to-machine.

1 Préparer de la déclaration 2 Saisir les données 3 Vérifier la déclaration 4 Finalisation

Étape 1: Préparer la déclaration

Données clés

A Institution financière *

B Période de référence *

Aucun compte déclarable

Si l'institution financière choisie ne gère pas de comptes déclarables, veuillez sélectionner l'option ci-dessous.

L'institution financière déclarante sélectionnée ne gère pas de comptes déclarables

D **1** **Remarque** En sélectionnant cette option, la saisie d'autres données ne sera plus requise et une déclaration 'néant' sera créée.

C CONTINUER

Illustration 19 Saisie manuelle des données étape 1

Dans un deuxième temps, les données relatives au compte déclarable doivent être saisies. Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque (A). En cliquant sur «Continuer» cette deuxième étape est terminée.

Étape 2 : Saisir les données de compte

Compte

Número de compte *AccountNumber** _____ Type de numéro de compte *AcctNumberType* _____

Si applicable, veuillez choisir si le compte est un des comptes suivants :

Compte non documenté *UndocumentedAccount*

Compte cloturé *ClosedAccount*

Compte en désérence *DormantAccount*

Titulaire du compte

Personne physique *Individual*

Entité *Organisation*

Données personnelles

Nom

Formule d'appel / Titre *Title* _____ Prénom *FirstName** _____

Deuxième prénom *MiddleName* _____ Nom de famille *LastName** _____

Données de naissance

Date de naissance *BirthDate* _____ Lieu de naissance *City* _____

Supplément lieu de naissance *CitySubentity* _____ Pays *CountryInfo* _____ Ancien pays *FormerCountry* _____

Illustration 20 Saisie manuelle des données étape 2

Finalement, les données de la déclaration s'affichent pour vérification. À cette étape, il est encore possible de les modifier en cliquant sur «Retour» (A). Le bouton «Transmettre la déclaration» (B) envoie la déclaration à l'AFC.

Étape 3 : Vérifier la déclaration

Données clés

Institution financière *Institution financière* CHE-000.000.000: Exemple Sàrl

Période de référence *Reporting Period* 2018

Compte

Número de compte *AccountNumber* -----

Type de numéro de compte *AcctNumberType* OBAN [OECD 602]

Compte non documenté *UndocumentedAccount* Non

Compte cloturé *ClosedAccount* Non

Compte en désérence *DormantAccount* Non

Titulaire du compte *AccountNumber* Personne physique

Données personnelles

Prénom *FirstName* Max

Nom de famille *LastName* Muster

Résidence fiscale

Résidence fiscale *ResCountryCode* -----

Adresses du titulaire du compte

Lieu *City* Exapletown

Pays *CountryCode* -----

Solde ou valeur agrégé

Solde ou valeur agrégé *AccountBalance* 10

Monnaie de la déclaration *CurrCode* EUR - Euro

A RETOUR TRANSMETTRE LA DÉCLARATION **B**

Illustration 21 Saisie manuelle des données étape 3

L'annulation se fait par l'action « Supprimer déclaration » (A). Il est nécessaire de confirmer cette action pour que la déclaration apparaisse comme « Supprimé » (B). Un message de correction s'affiche ensuite (C).

Aperçu des déclarations (Production)

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTIONS
Nouvelle déclaration CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2019	Exemple Sarl	Manuel	1	14.10.2020 11:13:42	Accepté	
Nouvelle déclaration CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2019	Exemple Sarl	Manuel	1	12.10.2020 17:33:02	Accepté	
Déclaration «nabars» CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2019	Exemple Sarl	Manuel	0	12.10.2020 14:13:50	Accepté	

Illustration 24 Annuler une déclaration

Aperçu des déclarations (Production)

TYPE / MESSAGEREFID	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	INSTITUTION FINANCIÈRE	VOIE	# ACC. REP.	DATE DE TRANSMISSION	STATUT	ACTION
Message de correction CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2017	Exemple Sarl	Manuel	0	24.04.2019 15:27:07	Accepté	
Nouvelle déclaration CH2017CH933D4650FDEB-8B1E-9ECC-27F02259D4DF	2017	Exemple Sarl	Manuel	1	24.04.2019 15:27:07	Supprimé	

Illustration 25 Annuler une déclaration – Message de correction

3.3 Transmission des données M2M

Les données EAR peuvent être transmises directement d'une machine à une autre (M2M) grâce à l'interface Web de l'AFC. Les fichiers transférés doivent, eux aussi, être créés conformément aux indications du ch. 3.3 et 5 de la directive technique, sous peine que la déclaration complète ne soit considérée comme erronée et refusée. Les comptes rendus d'erreurs et les confirmations de validation concernant les déclarations remises peuvent être consultés tant dans l'aperçu des déclarations dans le portail que directement dans l'interface M2M. Cette dernière et son utilisation sont décrites dans les documents correspondants, qui sont mis à la disposition des IF enregistrées au sein du portail.

3.3.1 Gestion des token

3.3.1.1 Onglet „Gestion“

Un Administrateur d'une IF peut gérer les token M2M (A).

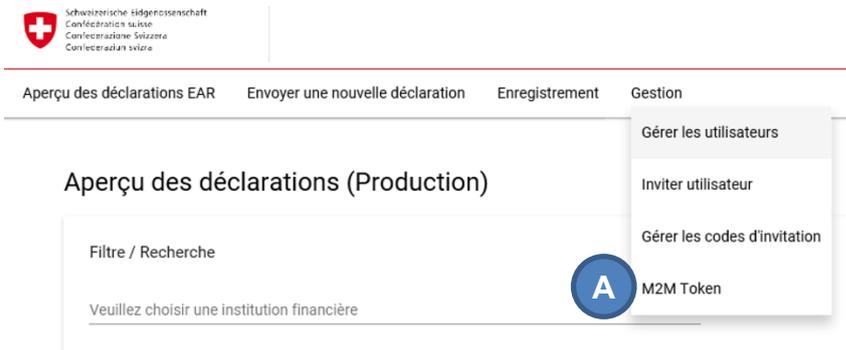


Illustration 26 M2M token

3.3.1.2 Générer un token

En cliquant sur "Générer nouveau token" (A) dans le menu "M2M Token", un token M2M valable 90 jours peut être créé. Un seul token peut être valable pour une IF à la fois. Un autre clic sur "Générer nouveau token" (A) efface automatiquement le token précédent.

Gestion des token

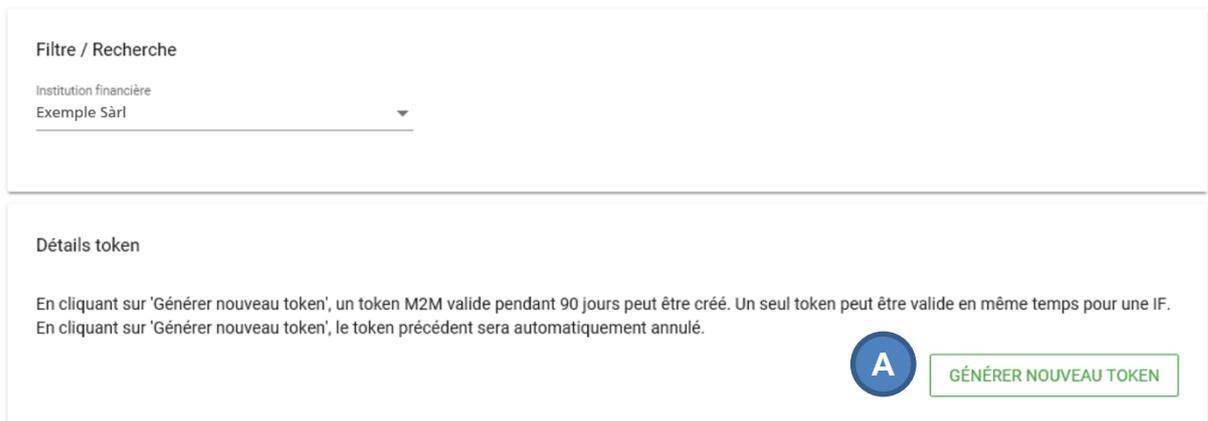


Illustration 27 Gestion des token

3.3.1.3 Supprimer le token

Un clic sur "Révoquer" efface le token affiché (A).

Gestion des token

Filtre / Recherche

Institution financière
Exemple Sàrl

Détails token

En cliquant sur 'Générer nouveau token', un token M2M valide pendant 90 jours peut être créé. Un seul token peut être valide en même temps pour une IF. En cliquant sur 'Générer nouveau token', le token précédent sera automatiquement annulé.

Token dDVXSTgwdVdNS3E3TFF5NFIeAGhVd2owMHBnWVgyS1RYak5LNI2S1V2MTZvaUhcXJPd000Ymp1M0JmakhjQzgrRk8vQT09

Générer date 07.05.2019

validité 05.08.2019 - valide

A
RÉVOQUER
GÉNÉRER NOUVEAU TOKEN

Illustration 28 Détails token

3.3.1.4 Utilisation du token M2M

Le token doit être transmis dans le "Header" de la requête http avec le nom du champ "Authorization".

KEY	VALUE
<input checked="" type="checkbox"/> Authorization	b1ZuckZQSDZkQW5JOWFSb1jsQ1A5eFRLYUZvT3RoQTNkeXhTcnVpTjVsdjZhUm1WZTUweWcwZWRRWUEwSIRENU1DbGdZQT09
Key	Value

Illustration 29 M2M Authorization 1

3.3.2 Liste des endpoints

Les endpoints suivants peuvent être utilisés avec le token M2M:

- <https://aia.estv.admin.ch/api/m2m/upload> [POST]

Ce endpoint permet le téléchargement d'une déclaration et répond avec une id.

- <https://aia.estv.admin.ch/api/m2m/status/{id}> [GET].

La validation pouvant être exigeante, il faut parfois quelques minutes ou quelques heures pour compléter le processus. Ce endpoint permet de consulter le statut de la déclaration.

3.3.3 Exemples

3.3.3.1 Télécharger une déclaration

requête http

KEY	VALUE
<input checked="" type="checkbox"/> document	ATKA 30-ARoCP 01-ARm4CP 03-ARm1CP.zip

Illustration 30 Document M2M

KEY	VALUE
<input checked="" type="checkbox"/> Authorization	b2QwcjJ2UmdXVkhkWTZTeFNoaDZBQU82b3M1WklhMVdnakllajAvZW11MU8yQ1pFR3BD5VVsTG1UTXFnYIE2MSt1cHI0dz09

Illustration 31 M2M Authorization 2

La réponse formatée JSON contient les données suivantes :

- un statut de réussite: [boolean] → vrai ou faux
- statusCode: [integer] toujours 200
- data: [integer] → contient un ID pour récupérer le statut du message.
- errorCode: [integer]

Réponse http (JSON) en cas de succès

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": 1485
}
```

Réponse http (JSON) en cas d'échec

```
{
  "success": false,
  "statusCode": 200,
  "errorCode": 1
}
```

Codes d'erreur

- -1: token machine-to-machine invalide
- 12: token de demande invalide (wrong route)

3.3.3.2 Statut du téléchargement



Illustration 32 Statut téléchargement M2M

La réponse formatée JSON contient les données suivantes :

- un statut de réussite: [boolean] → vrai ou faux
- statusCode: [integer] toujours 200
- data: [object]
 - Statut: [string] → Accepté ou rejeté
 - Raison: [xml] → Rapport de statut xml selon les spécifications de l'OCDE

Réponse http (JSON) - en cours

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": {
    "status": "In progress"
  }
}
```

Réponse http (JSON) - accepté

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": {
    "status": "Accepted",
    "reason": "<?xml version='1.0' encoding='UTF-8' standalone='yes'?>\n <CRSStatusMes-
sage_OECD xmlns='urn:oe.cd:ties:csm:v1' version='1.0'><MessageSpec><SendingCompa-
nyIN>052.9999.9991</SendingCompanyIN><TransmittingCoun-
try>CH</TransmittingCountry><ReceivingCountry>CH</ReceivingCountry><MessageType>CRSMessa
geStatus</MessageType><MessageRefId>StatusCH2018CHCAF4C4ED-36CD-54FF-CDD6-
B69D44282626</MessageRefId><Timestamp>2019-03-28T16:02:47.655</Timestamp></Messag-
eSpec><CrsStatusMessage><OriginalMessage><OriginalMessageRefId>CH2018CH __ 30-ARoCP
01-ARm3CP 03-ARm1CP 87b1b5cb-d738-6a57-ba5c-60384eedfeae r15</OriginalMessa-
geRefId><FileMetaData></FileMetaData></OriginalMessage><ValidationErrors></ValidationEr-
rors><ValidationResult><Status>Accepted</Status><ValidatedBy>dip-aia</ValidatedBy></ValidationRe-
sult></CrsStatusMessage>\n </CRSStatusMessage_OECD>"
  }
}
```

Réponse http (JSON) - rejeté

```
{
  "success": true,
  "statusCode": 200,
  "data": {
    "status": "Rejected",
    "reason": "<?xml version='1.0' encoding='UTF-8' standalone='yes'?> <CRSStatusMessage_OECD xmlns='urn:oe.cd:ties:esm:v1' version='1.0'> <MessageSpec><TransmittingCountry>CH</TransmittingCountry><ReceivingCountry>CH</ReceivingCountry><MessageType>CRSMessageStatus</MessageType><MessageRefId>StatusCH2018CHF416B4F4-82FBE231-334E-771E378D90EE</MessageRefId><Timestamp>2019-03-28T11:33:43.988</Timestamp> </MessageSpec><CrsStatusMessage><OriginalMessage><OriginalMessageRefID>CH2018CH4f1179b5-ab98-4d2a-8cc5-939b9b99c81818</OriginalMessageRefID><FileMetaData></FileMetaData></OriginalMessage><ValidationErrors><RecordError><Code>98001</Code><Details>The SendingCompanyIN must match the FTA-ID of the sending FI.</Details></RecordError><RecordError><Code>98008</Code><Details>The Timestamp should be current and not lie too far in the past (one year tolerance).</Details></RecordError><RecordError><Code>70015</Code><Details>ReportingFI.IN must contain the correct UID of the sending FI.</Details><DocRefIDInError>CH2018CHd3e238ae-9be1-4dab-8057-1eae9a71756e2018</DocRefIDInError></RecordError></ValidationErrors><ValidationResult><Status>Rejected</Status><ValidatedBy>dip-aia</ValidatedBy></ValidationResult></CrsStatusMessage></CRSStatusMessage_OECD>"
  }
}
```

4. Contact

Administration fédérale des contributions AFC
Equipe EAR
Eigerstrasse 65
3003 Berne

Vous pouvez obtenir de plus amples informations en contactant l'équipe EAR au numéro ci-dessous:

Téléphone: +41 (0)58 466 78 76